

Les points faibles de la situation énergétique du Québec, par
CARL E. BEIGIE ET JUDITH MAXWELL. L'INSTITUT DE
RECHERCHES C.D. HOWE, Montréal, novembre 1977, 48 p.

Alfred Cossette

Volume 54, numéro 1, janvier–mars 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800764ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800764ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cossette, A. (1978). Compte rendu de [*Les points faibles de la situation énergétique du Québec*, par CARL E. BEIGIE ET JUDITH MAXWELL. L'INSTITUT DE RECHERCHES C.D. HOWE, Montréal, novembre 1977, 48 p.] *L'Actualité économique*, 54(1), 128–129. <https://doi.org/10.7202/800764ar>

LES LIVRES

Les points faibles de la situation énergétique du Québec, par CARL E. BEIGIE et JUDITH MAXWELL. L'INSTITUT DE RECHERCHES C.D. HOWE, Montréal, novembre 1977, 48 pages.

Le premier rapport issu du programme Accent-Québec touche de toute évidence des sujets d'actualité à la fois par ses considérations sur la situation énergétique du Québec et aussi parce qu'il s'inscrit dans le cadre plus général du débat constitutionnel actuellement en cours au Canada. Toutefois, indiquons dès maintenant pour mieux situer le lecteur que c'est le dernier aspect qui domine tout le rapport, le premier servant un peu de prétexte. Ainsi, contrairement aux conclusions qui se dégagent du récent congrès de l'ASDEQ à l'effet que les « bonnes politiques énergétiques sont insensibles au choix politique à faire », l'étude tente de démontrer que le Québec aurait intérêt à demeurer au sein de la confédération. Mais, le cas échéant, le Canada pourrait avantageusement s'accommoder de la sécession québécoise en augmentant ses exportations énergétiques et non énergétiques vers les Etats-Unis, l'Europe ou le Japon.

Le rapport passe d'abord en revue la situation énergétique mondiale et canadienne et constate que les perspectives d'ensemble ne sont pas très reluisantes : fin de l'énergie à bon marché, augmentation du fardeau que représente le financement des importations énergétiques, nécessité de développer de nouvelles sources à des coûts très élevés.

Les implications de cette situation pour le Québec sont multiples. D'abord, le Québec est très dépendant de l'extérieur et son degré d'auto-suffisance énergétique est très faible. L'Institut examine alors quatre scénarios d'approvisionnement s'offrant à un Québec indépendant. Il conclut qu'il serait préférable que le Québec ne quitte pas la Confédération, sans toutefois montrer de façon satisfaisante les avantages évidents qu'il y trouverait compte tenu que le pétrole conventionnel canadien se sera épuisé d'ici quelques années et que le pétrole extrait des sables bitumineux n'est certes pas prêt à prendre la relève.

Par ailleurs, l'Institut s'en prend assez violemment à « l'optimisme excessif » de certains politiciens qui croient que le Québec détient un avantage évident au niveau des prix de l'électricité. L'Institut reconnaît, d'abord, que par le passé les Québécois ont pu bénéficier d'une énergie électrique à bon marché dont une bonne partie, rappelle-t-il, a été importée de Terre-Neuve (Labrador) à des prix très bas. Mais, il estime que cette

époque est terminée car le développement de nouvelles sources est limité et qu'il se fera moyennant des investissements très élevés. Le Québec perdra donc son avantage et ceci aura des répercussions néfastes sur l'emploi. Selon l'Institut, si le Québec demeure dans la Confédération, ces problèmes n'en seront pas moins difficiles mais la responsabilité de les résoudre sera partagée par tous les Canadiens. Ici encore, l'Institut ne parvient pas à montrer de façon claire les avantages de l'option qu'il propose. Ainsi, il néglige d'évaluer la question des prix dans le contexte plus général des formes alternatives d'énergie disponibles. Bien qu'il reconnaisse que les prix de l'électricité augmenteront beaucoup plus lentement que ceux des autres formes d'énergie, il s'abstient de les comparer au prix d'un éventuel pétrole extrait à partir des sables bitumineux dont la technologie est loin d'être aussi clairement développée et connue que celle de l'hydro-électricité, ou encore du pétrole provenant de la « frontière » canadienne.

En ce qui a trait aux autres avantages du fédéralisme et en particulier des subventions pour réduire le prix du pétrole, l'Institut constate qu'elles disparaîtront complètement d'ici peu et que de plus en plus, celles-ci sont payées par ceux-là même qui les reçoivent étant donné que les exportations de pétrole canadien vers les États-Unis diminuent progressivement. Bien sûr, l'Institut ne manque pas de faire comprendre que ce programme est un exemple concret des avantages du fédéralisme et que même lorsqu'il aura pris fin, le Québec continuera d'être subventionné par le reste du Canada à travers les paiements de péréquation.

En résumé, le rapport présente certains aspects intéressants en particulier lorsqu'il tente de sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de conserver l'énergie. Mais, dans son ensemble il est assez décevant parce qu'il s'agit toujours d'un plaidoyer en faveur d'une option politique particulière et cela, sous la couverture d'une certaine rigueur économique. En particulier, le rapport ne nous apprend rien de neuf et rate une occasion d'apporter une contribution originale au débat présentement en cours sur les options énergétiques au Québec. Un organisme disposant de tels moyens financiers et autres aurait pu avantageusement développer les recherches sur les coûts des formes alternatives d'énergie ou encore sur divers aspects macroéconomiques de la nouvelle situation énergétique. L'esprit du rapport est donc assez révélateur des intentions du nouveau programme Accent-Québec. Il entache sérieusement la crédibilité de l'organisme et ternit le prestige d'un programme qu'on avait cru d'abord révéler un intérêt véritable pour les affaires québécoises.

Alfred Cossette